

## Outil sur une perspective intergénérationnelle

---

La perspective **intergénérationnelle** est une approche analytique employée pour analyser les effets à long terme des politiques actuelles sur les générations futures - celles qui ne sont pas encore nées et celles qui sont aujourd'hui trop jeunes pour influencer sur les politiques - tout comme sur le traitement équitable des générations actuelles, dont les jeunes, les adultes en âge de travailler et les populations plus âgées. Cette perspective encourage les décideurs à tenir compte de la manière dont les résultats des processus législatifs et politiques actuels façonnent les perspectives d'avenir, les droits et le bien-être des personnes qui hériteront les conséquences de la gouvernance actuelle et qui devront les assumer, qu'il s'agisse de jeunes en phase de devenir adultes ou de générations qui ne sont pas encore nées. Cette approche reflète un engagement éthique à gérer la société et la planète de manière responsable, de sorte que toutes les générations, actuelles et futures, puissent prospérer dans des conditions qui soient idéalement plus justes, durables et équitables que celles d'aujourd'hui.

Si elle est plus souvent associée aux politiques sur la durabilité et l'environnement et sur le climat, la perspective intergénérationnelle a sa place dans l'ensemble du travail législatif. Elle peut également être appliquée en matière d'économie, d'investissement dans les infrastructures, de gouvernance numérique et de politique sociale fournissant une lentille pour déterminer si les politiques sont résilientes, tournées vers l'avenir et structurées pour produire des effets positifs durables. Dans la pratique, cela requiert l'utilisation d'outils pour évaluer les effets à long terme des décisions, ainsi que des interactions continues et substantielles avec les jeunes d'aujourd'hui pour s'assurer qu'ils soient impliqués dans les décisions qui façonneront leur avenir.

### Pourquoi le travail parlementaire doit-il être intergénérationnel?

Adopter une perspective intergénérationnelle dans le travail parlementaire est à la fois une responsabilité démocratique et une nécessité pratique, car les lois et l'allocation des ressources définissent le cadre sociétal bien au-delà des mandats parlementaires spécifiques. Intégrer cette perspective dans les processus parlementaires via des évaluations d'impact, des mécanismes de prospective ou des comités de contrôle, permet aux parlements :

- ✓ d'éviter que les politiques ne manquent de vision à long terme, réduisant ainsi le risque de dommages à long terme;
- ✓ de promouvoir la cohérence politique à travers les secteurs et les générations;
- ✓ de renforcer la légitimité démocratique et la confiance du public en faisant preuve de responsabilité envers les citoyens actuels et à venir; et
- ✓ d'augmenter la résilience de la gouvernance en garantissant que les systèmes soient capables de s'adapter face aux défis émergents.



Par conséquent, les parlements adoptant une perspective intergénérationnelle sont équipés pour accomplir leur devoir en tant que représentants législatifs de l'intérêt public présent et futur, en s'assurant que le progrès d'aujourd'hui ne se fasse pas aux dépens du progrès de demain. Cela est particulièrement important dans un monde de plus en plus complexe alors que des problèmes comme le changement climatique, les perturbations numériques, les évolutions démocratiques et l'inégalité s'accroissent, créant une pression plus forte sur les gouvernements qui doivent manier de façon équilibrée les besoins divers des générations qui coexistent (les jeunes, les adultes en âge de travailler et les populations plus âgées), tout en protégeant les perspectives d'avenir des générations à venir.

Les perspectives intergénérationnelles sont étroitement liées à la **gouvernance anticipative**, puisque les deux domaines visent à garantir que la prise de décision tienne compte des conséquences à long terme et permette de se préparer aux défis futurs :



- ✓ La perspective intergénérationnelle met l'accent sur la justice et la responsabilité sur la durée, en garantissant que les décisions d'aujourd'hui n'affaiblissent pas les droits, les ressources et le bien-être des générations plus jeunes ou futures.
- ✓ La gouvernance anticipative fournit des outils et des processus aux parlements pour explorer et répondre de façon systématique aux tendances émergentes et aux incertitudes. Elle permet aux parlementaires de façonner les réponses politiques de manière proactive au lieu de réagir aux crises à mesure qu'elles surviennent.

Ensemble, ces approches favorisent un processus législatif plus résilient et tourné vers l'avenir car les approches intergénérationnelles fournissent une base éthique tandis que la gouvernance anticipative apporte des mécanismes pratiques pour concrétiser cette vision dans la prise de décision, le contrôle et la conception institutionnelle. Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'outil de ParlAmericas intitulé [Perspectives d'avenir du travail parlementaire](#).

## Stratégies pour appliquer une perspective intergénérationnelle dans le travail législatif

### 1. Favoriser des interactions continues et substantielles avec la jeunesse tout au long du processus législatif

L'interaction soutenue et substantielle avec la jeunesse va au-delà des consultations ponctuelles pour faciliter à la place **un dialogue et une participation sur le long terme**, via des mécanismes comme la programmation parlementaire axée sur les jeunes, l'inclusion continue des jeunes lors des audiences de comités, et les efforts pour cocréer des textes législatifs. Une mobilisation substantielle des jeunes favorise la confiance citoyenne, renforce la légitimité démocratique et garantir que la législation reflète les priorités

des générations jeunes et futures. Un engagement significatif avec la jeunesse construit la confiance civique, renforce la légitimité démocratique et assure que la législation reflète les priorités des jeunes et des générations futures. De plus, il est essentiel d'**inclure des jeunes de différents milieux** dans les processus décisionnels pour garantir que les politiques comportent une [approche intersectionnelle](#) reflétant les divers besoins et réalités des jeunes. Consulter des jeunes de différents genres, lieux géographiques, statuts socioéconomiques, capacités et identités culturelles aide les parlements à traiter les inégalités systémiques et à promouvoir des résultats plus inclusifs et efficaces.



#### Exemple :

Les parlements de jeunes, les conseils de jeunes et les programmes de ce type au sein des parlements dans les Amériques et les Caraïbes donnent un espace aux jeunes pour débattre, faire part de leurs points de vue sur les questions nationales et présenter des recommandations directement aux décideurs. Vous trouverez des exemples d'initiatives pour la mobilisation des jeunes au sein des parlements dans la publication de ParlAmericas intitulée [Promouvoir l'inclusion et l'égalité à travers des programmes parlementaires pour les jeunes](#).

## 2. Analyser certaines questions avec un regard intergénérationnel

Les parlements peuvent **évaluer les effets de la législation sur plusieurs générations dans la durée**, surtout dans les domaines aux conséquences durables comme les politiques sur le climat, les finances publiques, les politiques sur le soin et les mesures de protection sociale, tout en soulignant l'importance de l'équité intergénérationnelle dans la législation. Renforcer les capacités des parlementaires et du personnel parlementaire en matière d'analyse intergénérationnelle et de cadres sur la durabilité peut favoriser cette évolution.



#### Exemples :

Le [Cadre sur le changement climatique du Chili \(loi n° 21.455\)](#) comporte des mesures précises pour contribuer à l'équité intergénérationnelle, comme l'introduction de différents mécanismes exigeant une adaptation et une révision continues des politiques à mesure que les données évoluent, l'intégration de considérations climatiques dans la planification publique et dans les stratégies financières pour s'assurer que les décisions soient alignées sur les besoins anticipés des générations futures, et la création d'un Conseil pour l'action climatique intégrant les jeunes et la planification à long terme dans la révision législative.

La [Stratégie Horizon 2030 de Trinité-et-Tobago en matière de développement national](#) décrit une vision à long terme pour une société plus résiliente, inclusive et durable d'ici 2030, axée sur des piliers principaux comme l'éducation de qualité, la résilience climatique et l'équité économique. Le Parlement de Trinité-et-Tobago a convoqué un Comité mixte spécial sur

Horizon 2030 pour réviser et analyser ce projet politique puis étudier et débattre sur les recommandations proposées avant l'approbation du projet.

Le [Pacte générationnel pour la réforme de la sécurité sociale de l'Uruguay](#) a été promulgué dans la législation en 2023 pour restructurer le système des retraites en profondeur et en anticipant les évolutions démographiques sur le long terme. Cette réforme intègre une approche intergénérationnelle car elle ajuste les cotisations et l'âge de départ à la retraite en fonction des évolutions démographiques, visant la justice et la viabilité financière pour les générations d'aujourd'hui et de demain, tout en tenant aussi compte des effets sur les personnes étant proches du départ à la retraite et avec une transition sur plusieurs décennies pour la mise en œuvre totale des mesures élaborées.

### 3. Imposer des considérations intergénérationnelles dans les politiques et les textes législatifs

L'application de la perspective intergénérationnelle peut se faire au niveau de textes législatifs particuliers, ou être **imposée dans l'élaboration ou l'examen de toute législation**, afin de garantir que les intérêts à long terme des générations futures soient pris en compte de façon systématique avant la promulgation des lois. Les parlements peuvent exiger que le cadre législatif de toutes les propositions politiques importantes comporte une analyse de leurs conséquences, ou peuvent aussi promouvoir des lois visant à institutionnaliser ces pratiques dans tous les domaines. Voici quelques outils que vous pouvez utiliser :

- **Évaluations d'impact intergénérationnel (IIA, en anglais) : Ces évaluations peuvent aider à identifier les conséquences à long terme des lois et politiques proposées pour différents groupes d'âge et générations.**
  - ↳ Le [Cadre pour la justice intergénérationnelle](#) (École des futurs internationaux, ou SOIF) comprend une trousse d'outils et une liste de contrôle détaillées pour réaliser des évaluations intergénérationnelles fiables.
- **Prospective et planification de scénarios : Ces approches aident à identifier les risques futurs, les tendances émergentes et les perturbations possibles, donnant ainsi aux parlementaires la vision nécessaire pour élaborer des lois tournées vers l'avenir.**
  - ↳ Le [Guide de prospective stratégique des Nations Unies](#) (UN Futures Lab/Global Hub) et la publication [L'avenir nous appartient : outils de prospective stratégique pour prendre de meilleures décisions](#) (SOIF et Save the Children) sont deux documents d'introduction contenant davantage d'informations sur les méthodologies de prospective stratégique.



Les parlements peuvent s'inspirer de la [trousse d'outils sur la gouvernance anticipative de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#) et du [document « Anticiper l'avenir dans les parlements » du PNUD](#) pour évaluer les tendances et les risques mondiaux à long terme et s'y préparer afin de promouvoir une action transformatrice. Ces ressources constituent des guides pratiques pour mieux se préparer aux futurs défis et bâtir des institutions résilientes et prêtes pour l'avenir.

#### 4. Intégrer les perspectives intergénérationnelles dans le travail des comités

Les comités parlementaires peuvent inclure une dimension intergénérationnelle de façon systématique dans leurs délibérations pour s'assurer que la législation tienne compte des effets à long terme sur les générations actuelles et futures. En plus d'utiliser les outils décrits ci-dessus, les comités peuvent également garantir que la consultation de jeunes et de spécialistes pouvant fournir des données ou des témoignages sur les différents effets des questions étudiées sur les populations actuelles et futures fasse partie de leurs pratiques de délibération courantes.



##### Exemple :

Les parlements du **Chili, du Paraguay et de l'Uruguay** ont créé des **comités du futur** ou des organes similaires pour institutionnaliser une approche tournée vers l'avenir dans les processus législatifs. En se concentrant sur des considérations futures, l'innovation et la collaboration, et certains sur des questions liées aux droits des générations futures en particulier, ils constituent une porte d'entrée potentielle pour intégrer l'approche intergénérationnelle dans le travail législatif. Consultez la page 4 du document [Perspectives d'avenir du travail parlementaire](#) de ParlAmericas pour en savoir plus sur leur travail.

#### 5. Analyser les allocations budgétaires avec un regard intergénérationnel

Appliquer une perspective intergénérationnelle dans les processus d'étude du budget aide les parlementaires à évaluer la viabilité financière et à y contribuer afin que les futures générations ne pâtissent pas d'une dette excessive ou de systèmes sous-financés. Avoir accès à des projections économiques à long terme et transparentes peut également renforcer le contrôle parlementaire, qu'il s'agisse de projections produites par des analyses indépendantes ou par le personnel parlementaire ou des comités.



##### Exemple :

Au Canada, le [Directeur parlementaire du budget \(DPB\)](#) est un agent parlementaire indépendant chargé de fournir des analyses non partisans basées sur les faits pour une prise de décision éclairée. Le DPB évalue les effets financiers et économiques des politiques gouvernementales, y compris leurs conséquences à long terme pour la viabilité financière. L'un des principaux aspects de son travail consiste à publier des rapports sur la viabilité financière à long terme destinés aux parlementaires. Ces rapports leur donnent des indications sur les effets des dépenses gouvernementales, des politiques fiscales et des tendances démographiques actuelles sur les générations futures.

# Liste de contrôle pour appliquer une perspective intergénérationnelle

La liste de contrôle suivante est conçue pour aider les parlementaires et le personnel parlementaire à appliquer une perspective intergénérationnelle de façon systématique dans leur travail. Elle propose des questions et des considérations pratiques pour s'assurer que les décisions actuelles respectent les droits, les besoins et le bien-être des générations d'aujourd'hui et de demain.

## Dans votre examen de la législation...

**Objectif :** *Garantir que les lois promeuvent le bien-être à long terme et ne créent pas de fardeau injuste pour les générations futures.*

- Quels sont les effets à long terme de ce projet de loi?
- Ce projet de loi tient-il compte des droits et des intérêts des générations futures?
- Cette loi créera-t-elle des obligations ou des risques que les gouvernements et les citoyens auront du mal à gérer à l'avenir?
- Cette loi comporte-t-elle des clauses de crépusculaire,<sup>1</sup> des mécanismes de révision ou des mesures d'adaptabilité pour s'adapter à des changements futurs?
- Des données axées sur le futur (ex. : études de prospective, scénarios, projections) ont-elles été considérées?
- Des jeunes ou autres spécialistes ayant des connaissances particulières sur l'impact de la question traitée sur différentes générations ont-ils été consultés durant l'élaboration du projet de loi?

## Dans votre rôle de contrôle...

**Objectif :** *Déterminer si les politiques et programmes gouvernementaux sont conformes aux intérêts à long terme et si la gouvernance anticipative est intégrée aux processus parlementaires.*

- Les analyses d'impact (environnemental, social, économique) tiennent-elles compte des effets à long terme?
- Existe-t-il des indicateurs clairs pour mesurer les progrès au fil des générations (ex. : bien-être, équité, santé environnementale)?
- Les institutions d'audit ou les organes de contrôle tiennent-ils compte de l'équité intergénérationnelle dans leurs analyses?
- Les sources quantitatives (ex. : statistiques) peuvent-elles être complétées par des données qualitatives issues de groupes de consultation ou de témoignages oraux?

## Dans votre analyse des budgets...

**Objectif :** *Promouvoir la viabilité financière et garantir que les dépenses d'aujourd'hui n'affaiblissent pas la stabilité économique de demain.*

- La proposition budgétaire contribue-t-elle à la viabilité financière à long terme (ex. : dette, pensions de retraite, adaptation climatique, technologie)?
- Les coûts et avantages intergénérationnels des investissements publics sont-ils évalués de manière transparente?
- Les futures générations connaîtront-elles des charges fiscales disproportionnées ou des services réduits dû aux décisions actuelles?
- Des ressources sont-elles allouées à la résilience à long terme (ex. : éducation, emploi, infrastructures, adaptation climatique)?
- Des ressources supplémentaires sont-elles nécessaires pour former les personnes chargées de mettre en œuvre des politiques ou des programmes intergénérationnels conformes aux principes des droits de la personne, de justice et d'équité?

## Dans votre rôle de représentation...

**Objectif :** *Garantir que divers points de vue soient pris en compte dans l'élaboration des décisions à long terme, en particulier ceux et des jeunes et des communautés marginalisées.*

- Les points de vue des jeunes et d'acteurs axés sur l'avenir ont-ils été pris en compte durant les consultations?
- Des mécanismes participatifs facilitent-ils la mobilisation substantielle de groupes sous-représentés pour exprimer des inquiétudes sur les effets à long terme?
- L'importance de cette question pour les générations futures ou les effets différenciés sur les générations plus âgées sont-ils reconnus dans la communication publique sur le sujet?
- La mobilisation et les signalements de la circonscription reflètent-ils des préoccupations intergénérationnelles?

<sup>18</sup> Une *clause crépusculaire* est une disposition légale intégrée dans une loi ou une réglementation pour déterminer sa date d'expiration (ou de résiliation) automatique, à moins que la législature ne prenne des mesures pour la renouveler ou la prolonger. Après la période prévue, la loi cesse d'avoir effet sauf si elle est délibérément promulguée à nouveau.